

Dossier



# BUDGET PRIMITIF 2017

**13 décembre 2016 • Palais de la Source**

*Le Département aux côtés des Réunionnais*



## **Le contexte : le nouveau périmètre des compétences départementales**

Page 4

## **L'évolution des recettes**

Page 5

## **Zoom sur le financement des AIS**

Page 8

## **L'évolution des dépenses**

Page 11

## **Zoom sur le PPI 2017-2021**

Page 16

**3**

**Budget  
Primitif 2017**

# LE CONTEXTE :

## LE NOUVEAU PÉRIMÈTRE DES COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES

### Le périmètre des compétences départementales

- Transfert des compétences transport interurbain des voyageurs et transport scolaire (hors transport des élèves handicapés) à la Région en 2017 (loi NOTRe). Dans ce cadre, perte corrélative de 25 points de CVAE au profit de la collectivité régionale (au titre de la compensation des charges transférées) => réduction de l'autonomie fiscale du Département.
- Maintien de la dépense du RSA dans le budget départemental en 2017, suite à l'échec des négociations entre l'Etat et l'ADF sur la recentralisation de cette allocation => nécessité d'un nouveau pacte financier, pour répondre à cette problématique qui affecte défavorablement la situation financière de notre collectivité.

# L'ÉVOLUTION DES RECETTES

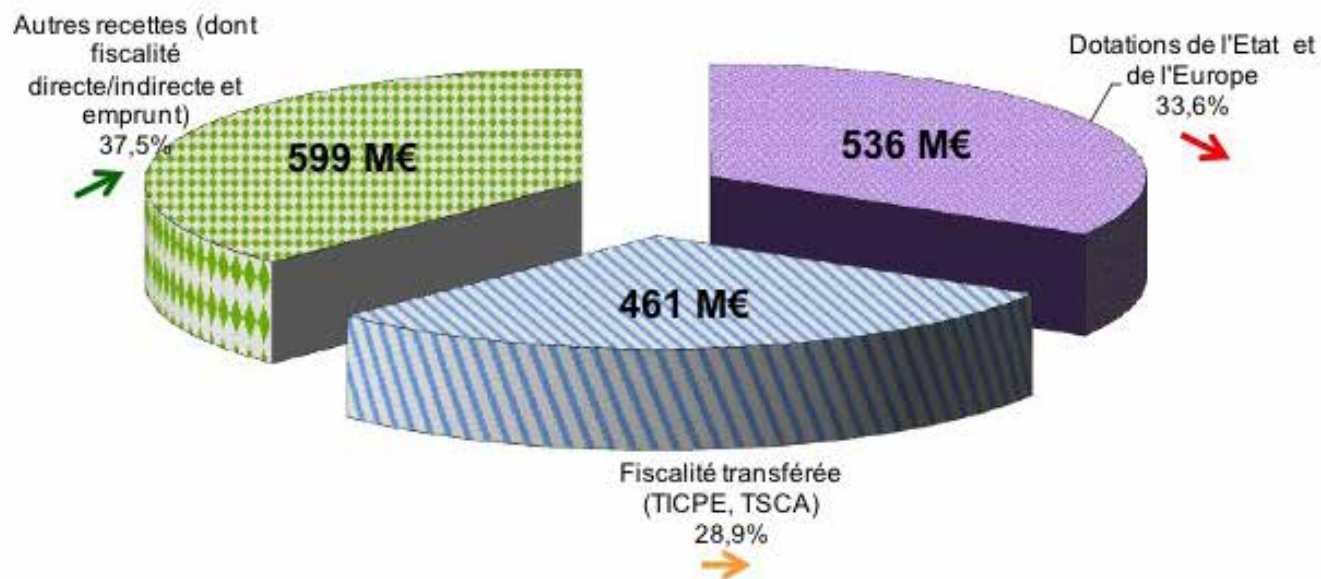
## L' évolution des recettes

- Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 1,6 % à périmètre constant (hors transfert de la compétence transport à la Région).
- Cette évolution est liée principalement à la dynamique de la fiscalité directe et indirecte (+6,3 % pour la taxe sur le foncier bâti, sans augmentation du taux d' imposition, et +10,3 % pour la taxe sur les tabacs).
- En 2017, une nouvelle ponction est opérée par l' Etat au titre de la contribution du Département au redressement des finances publiques (*baisse de la DGF de l' ordre de 11,5 M€ par rapport à 2016 pour notre collectivité*).

# L'ÉVOLUTION DES RECETTES

## Structuration des ressources 2017 (en M€)

	BP 2016	Projet de BP 2017	Ecart
<b>Total</b>	1 582	1 596	0,9%
<b>Total à périmètre constant (hors transfert compétence transport)</b>	1 582	1 621	2,5%

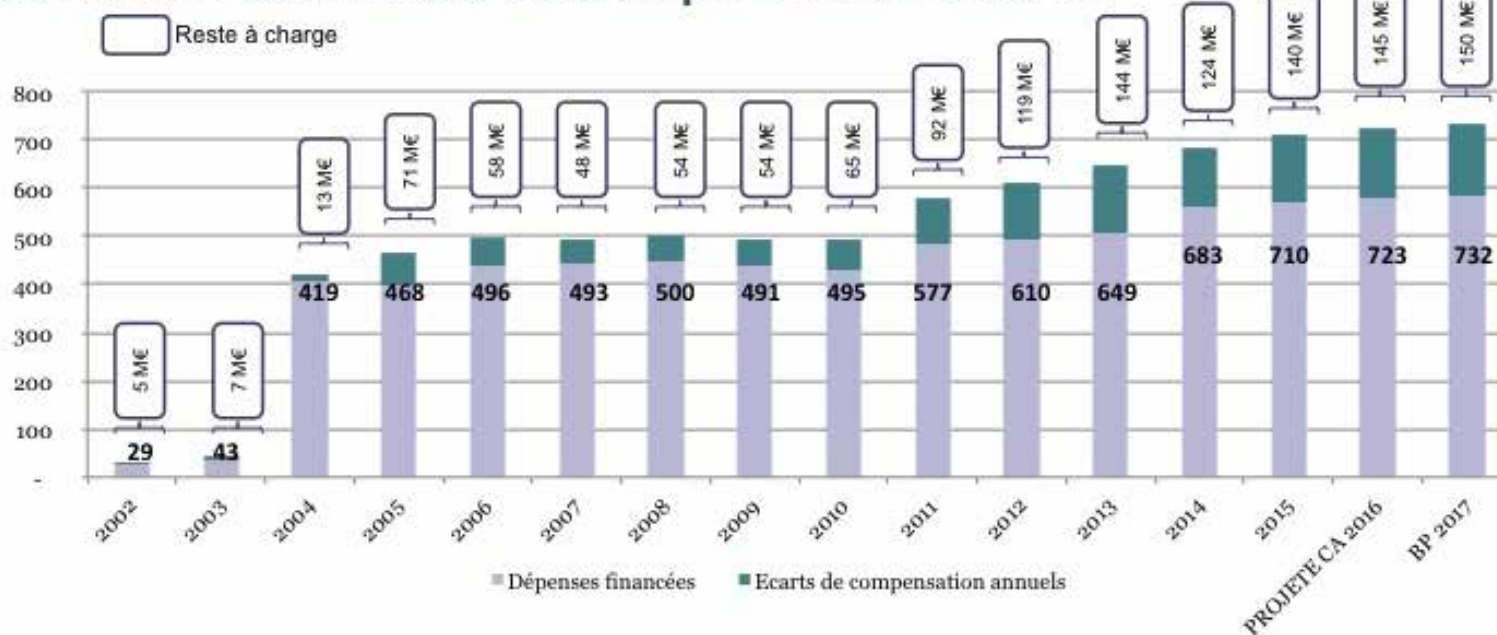


Comme en 2016, seule la catégorie « autres recettes » évolue de manière dynamique en 2017 (+37,8 M€), grâce à l'évolution du produit de la taxe sur les tabacs (+20 M€) et de l'emprunt (+20 M€).

# ZOOM

## SUR LE FINANCEMENT DES AIS

### Evolution de l' écart de compensation des AIS



En cumulé, l' écart de compensation des AIS représente 1 289 M€.

Les recettes nouvelles mises en place par l' Etat (fonds de compensation péréquée, fonds de solidarité départementale, fonds de soutien aux départements en difficulté) augmentent de 1,1% en 2017 (montant net).



## Le fonds de soutien aux département en difficulté (1/2)

Le montant alloué à notre département au titre du fonds de soutien (5 M€) est inférieur à la dotation perçue en 2016 (6,7 M€).

Les critères de répartition proposés évoluent par rapport à l'année dernière avec une enveloppe pour la métropole et une enveloppe pour l'Outre-Mer.

Sur 44 départements et collectivités éligibles, notre collectivité n'est classée qu'au 28<sup>ème</sup> rang des territoires bénéficiaires.

### *Ratios pour la Réunion*

Dépenses AIS/  
dépenses de  
fonctionnement :  
51%  
(1<sup>er</sup> rang au niveau  
national)

Reste à charge RSA/  
habitant :  
138 €  
(2<sup>ème</sup> rang au niveau  
national)

Taux d'épargne brute :  
5,7 %  
(13<sup>ème</sup> taux le plus  
faible au niveau  
national)

# ZOOM

## SUR LE FINANCEMENT DES AIS

### Le fonds de soutien aux département en difficulté (2/2)

80% de la part « outre-mer » est attribué à deux collectivités : Guyane et Saint Martin.

Le poids des aides accordées à ces deux territoires est supporté exclusivement par l'enveloppe « outre-mer ».

L'application de critères de répartition identiques à ceux retenus en 2015 aurait permis à la Réunion de prétendre à une dotation minimum de 16,3 M€.

Par ailleurs, l'application des critères de droit commun proposés pour 2016 permettrait à notre collectivité de bénéficier de plus de 25 M€.

# L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

## Structuration des dépenses 2017 (en M€)

	BP 2016	Projet de BP 2017	Ecart
<b>Fonctionnement</b>	<b>1 426</b>	<b>1 422</b>	<b>-0,3%</b>
<i>A périmètre constant</i>	<i>1 426</i>	<i>1 447</i>	<i>1,5%</i>
<b>Investissement</b> <i>(hors dette)</i>	<b>111</b>	<b>133</b>	<b>19,8%</b>
<b>Total (hors dette)</b>	<b>1 537</b>	<b>1 555</b>	<b>1,2%</b>
<b>Total (avec dette)</b>	<b>1 582</b>	<b>1 596</b>	<b>0,9%</b>

A périmètre constant (hors transfert de la compétence transport à la Région), le total des dépenses évolue de +2,5% (1 621 M€ avec dette).

# L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

## Structuration des dépenses 2017 (en M€)

Le projet de budget primitif 2017 est la traduction du projet de mandature 2015-2021.

- EPANOUISSEMENT HUMAIN : 1 083,6 M€
- DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : 89,7 M€
- INTELLIGENCE INSTITUTIONNELLE : 422,8 M€

## 1 - L' épanouissement humain

<b>EPANOUISSEMENT HUMAIN</b>	<b>1 083,6 M€</b>	<b>+ 1,6 %</b>
enfance, jeunesse et famille	197,0 M€	
personnes âgées et handicapées	244,8 M€	
bénéficiaires des mesures d'insertion	641,8 M€	

### *Zoom actions 2017 :*

Tremplin pour l'Activité des Jeunes (TAJ) : 2 M€	Elèves et collégiens : 42 M€	Amélioration de l'habitat : 22 M€	Culture et Sports : 7 M€
Assistants familiaux : 56 M€	Maisons d'Accueil Familial (MAF) : 3 M€	Emplois aidés externes (CUI-CIE, emplois d'avenir...) : 31 M€	Etudiants : 17 M€

# L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

## 2 - Le développement territorial

<b>DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</b> <i>à périmètre constant</i>	<b>89,7 M€</b> <b>112,8 M€</b>	<b>-20,5 %</b> <b>0,0%</b>
population	45,0 M€	
agriculteurs	42,7 M€	
entreprises	2,0 M€	

### *Zoom actions 2017 :*

Routes et voirie :  
25 M€

Irrigation et  
réseaux :  
22 M€

Valorisation  
patrimoine :  
4 M€

Environnement :  
13 M€

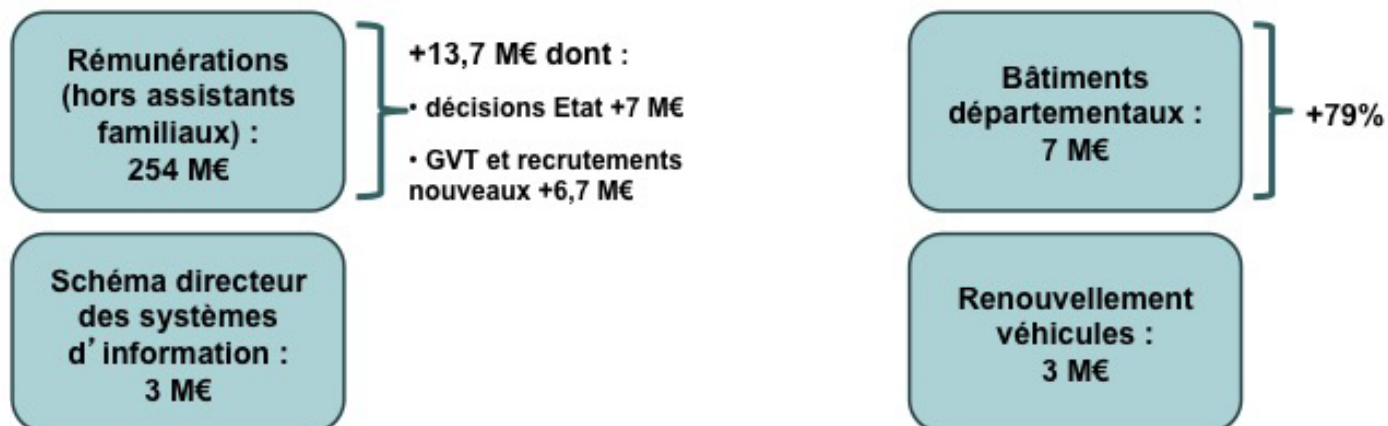
Récupération de  
250 ha d'espaces  
agricoles

Prêts ADEN :  
1 M€

### 3 - L' intelligence institutionnelle

<b>INTELLIGENCE INSTITUTIONNELLE</b>	<b>422,8 M€</b>	<b>+ 4,9 %</b>
<b>personnel départemental</b> <i>- dont ressources humaines (hors assistants familiaux)</i> <i>- dont bâtiments et services généraux</i>	<b>299,1 M€</b> 260,0 M€ 39,1 M€	
<b>SDIS et intercommunalité</b>	<b>64,2 M€</b>	
<b>frais financiers et autres mouvements</b>	<b>59,5 M€</b>	

#### *Zoom actions 2017 :*



# ZOOM

## SUR LE PPI 2017-2021

### Le renforcement des investissements

PPI 2017-2021 = 700 M€

Projet de BP 2017 = 133 M€, soit +19,8%

### *Financement 2017*

participation et divers  
53 M€ (40%)

épargne nette  
15 M€ (12%)

recours à l'emprunt  
65 M€ (48%)

### *Zoom actions 2017*

Agriculture :  
11 M€

Collèges :  
22 M€

Logement :  
18 M€

Bâtiments  
administratifs :  
14 M€

SDIS :  
7 M€

Routes :  
20 M€



## Chiffres clés du projet de BP 2017

**Fonctionnement:**  
1 422 M€

**Investissement :**  
133 M€

**Ecart compensation AIS:**  
150 M€

**Epargne nette :**  
15 M€

**Baisse DGF :**  
-11,5 M€

**Encours dette (fin 2017) :**  
340 M€



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

*Le Département aux côtés des Réunionnais*

## **INFORMATIONS**

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
Hôtel du Département  
2, rue de la Source  
97488 Saint-Denis Cedex  
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99  
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)